COMMUNE DE ROLAMPONT COMPTE RENDU SÉANCE DU 24 NOVEMBRE 2003

L'AN DEUX MILLE TROIS, LE 24 NOVEMBRE A VINGT HEURES TRENTE, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué par Monsieur le maire le 19 octobre 2003, s'est assemblé sous la présidence de M. Michel Gallissot.

Étaient présents : M. Michel GALLISSOT, maire, M^{me} RUEL, MM. PELLETIER, DELIN, adjoints ; M^{me} GÉRARD, MM. BALLAND, BOUVIER, maires-délégués ; M^{mes} ROBIN, RANC, DUCRET, M^{lles} DIOT, MM. HERBERT, THOMASSIN, DEHAN, VOILLEQUIN, RACLOT, conseillers municipaux.

Excusés: M. Patrick GALLISSOT, M^{lle} BROCHOT (procuration à M. VOILLEQUIN), conseillers municipaux.

M. le Maire ouvre la séance à 20 heures trente-trois.

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

M^{me} RANC ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

N°0 Adoption du procès-verbal de la séance du 6 octobre 2003.

Adopté à l'UNANIMITÉ

N°1 Équipements de la médiathèque. Demandes d'aides.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

N°2 Lotissement. Maîtrise d'œuvre. Cabinet Cettb-Kolb.

$\underline{N^{\circ}3}$ Approbation de la mise en œuvre de la procédure de reprise des concessions en état d'abandon dans les cimetières de la commune.

Adopté à L'UNANIMITÉ

N°4 Approbation de l'adhésion au contrat d'assurance des risques statutaires souscrit par le CDG52 pour le compte de la commune.

Adopté à L'UNANIMITÉ

N°5 Admissions en non valeur 2003.

Adopté à L'UNANIMITÉ

L'ORDRE DU JOUR ÉTANT ÉPUISÉ M. MAIRE LÈVE LA SÉANCE LE 24 NOVEMBRE A VINGT-DEUX HEURES CINQ MINUTES.

Le maire,